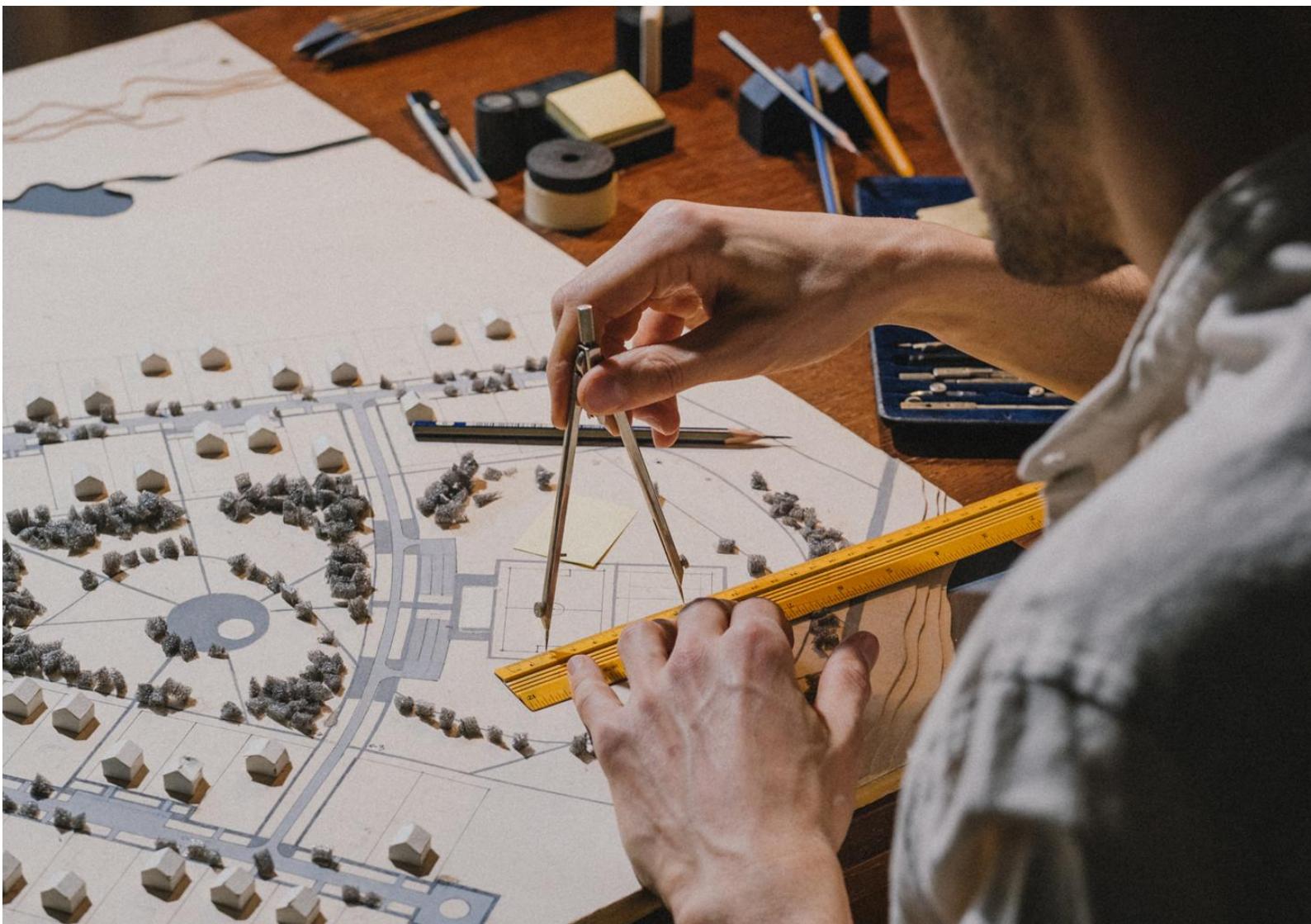




NOTE EXPLICATIVE

Projet aménagement entrée du village



Dans une démarche de l'amélioration du cadre de vie, la commune lance une réflexion sur des futurs travaux d'aménagement de l'entrée du village. Lors de la réunion publique du 26 août 2025, nous vous avons présenté projets qui sont détaillés dans cette note.

Les éléments présentés dans la présente note ne constituent pas des projets arrêtés, ils sont de simples pistes de réflexion. Aucune décision définitive n'a encore été prise, et les propositions pourront évoluer en fonction de l'avancement des études, des concertations et des besoins identifiés.



1 - Aménagement rue du Stade

L'aménagement du secteur du stade a pour objectifs principaux de renforcer son attractivité et d'optimiser les usages déjà existants.

Les principales orientations envisagées sont les suivantes :

Pour favoriser la pratique sportive, la création d'un city stade / terrain multisport à côté du stade d'honneur est envisagée. Il serait accompagné par :

- Des aires de fitness intergénérationnelles en libre accès (équipements de type vélo elliptique, échelles, etc.),
- Du mobilier urbain : bancs, tables, appuis vélos, etc.

En fonction de l'implantation du city stade, il pourrait être envisagé de :

- D'ajouter éventuellement des bornes de recharge pour véhicules électriques.
- De désimperméabiliser les sols, notamment avec la plantation d'arbres et de l'engazonnement.

2 - Aménagement de l'ancienne place du restaurant « Les Beaux Rivages » et l'entrée école primaire

L'aménagement de ce secteur a pour objectifs principaux de sécuriser les chemins piétons et d'améliorer le cadre de vie aux abords de l'école.

Les principales orientations envisagées sont les suivantes :

- La création éventuelle d'un cheminement piéton sécurisé entre l'ancienne place du restaurant « Les Beaux Rivages » et l'entrée de l'école primaire.
- La végétalisation de l'espace avec engazonnement, plantation d'arbres et installation de bancs.
- L'ajout de mobilier urbain (bancs)

Ces propositions constituent **une base de travail** destinée à nourrir des échanges et à permettre une première évaluation des besoins et contraintes.

Elles feront l'objet d'études complémentaires et seront adaptées en fonction des résultats de la concertation publique et des possibilités financières et techniques.